

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 27 MARS 2023, À 20 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Patricia Bernard, Christine Thibeault et Isabelle Beurivage, messieurs les conseillers François Potvin et Denis Bourgault.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE JEAN MORENCY.

EST AUSSI PRÉSENTE : M. Jean-Sébastien Nadeau.

EST ABSENTE : Madame la conseillère Marie-Lou Darveau.

---

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :**

Monsieur le maire procède à l'ouverture à 20 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

2023-79

---

**REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :**

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Autorisation de signature d'entente pour le Développement Carré Marie-Brassard
5. Adoption du règlement d'emprunt de 2 960 044 \$ 595-2023 - Développement Carré Marie-Brassard
6. Questions du public
7. Levée de l'assemblée

---

**DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :**

Aucune déclaration.

2023-80

---

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'ENTENTE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT CARRÉ MARIE-  
BRASSARD :**

CONSIDÉRANT le projet de construction d'une rue, Carré Marie-Brassard, desservant 20 terrains domiciliaires à être lotis;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Patricia Bernard,

Que Monsieur Jean Morency et Monsieur Jean-Sébastien Nadeau, respectivement maire et directeur général et greffier, soient mandatés à signer l'entente relative à des travaux municipaux pour le Développement Carré Marie-Brassard pour et au nom de la Ville de Normandin.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-81

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE 2  
960 044 \$ 595-2023 - DÉVELOPPEMENT CARRÉ  
MARIE-BRASSARD :

CONSIDÉRANT que l'avis de motion ainsi que le dépôt du projet du présent règlement ont été dûment donnés lors de la séance ordinaire du 13 mars 2023;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte le règlement d'emprunt numéro 595-2023, décrétant une dépense et un emprunt de 2 960 044 \$ pour les travaux d'infrastructure du Carré Marie-Brassard.

NOTE: Le règlement sera reproduit en totalité dans le registre des règlements de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

2023-82

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que l'assemblée soit et est close à 20 heures 05.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

\_\_\_\_\_  
Jean Morency, maire

\_\_\_\_\_  
Jean-Sébastien Nadeau  
Directeur général et greffier